



Adresse postale

Association GERPLA
Le Puy Basset - 15140 FONTANGES
Tél: 06 21 44 50 22

secretariat@gerpla.fr
www.gerpla.fr

Collectif de Réflexion et d'Action

Compte-rendu du Comité de Coordination (CC) Mercredi 2 mars 2022

Présent·es : Audrey (Le Roucoux – 12), Benoît (Eure – 27), Thierry (Tentative – 30), Sandrine (La Maison des Enfants – 33), Thérèse (Le Vallon d'Abriès – 43), Simon (Regain – 64), François (Pollen – 89) et Julia (secrétariat Gerpla)

Ordre du jour :

1. Météo
2. JERLVA/XXX ans Roucoux
3. Echec nouvelle embauche
4. Vacances pour Julia
5. Adhérents mécontents
6. Le petit bois et les maltraitements envers de nombreux LVA.

1. Météo.

C'est le printemps et ça fourmille dans les LVA !

Chouettes retours sur **les Actes**, que **certaines LVA ont reçu et commencé à lire** et diffuser (collègues, partenaires...).

Simon quitte Regain (64) et sera remplacé par **Louise** au sein du CC.

Pour les **Journées de l'Autisme, le 1 et 2 avril**, Tentative (LVA - Gard) organise un **festival**.

En Gironde, **une représentante de la FRLV était présente dans une commission d'ouverture d'un LVA**, dont le projet avait été soutenu par une membre du CC du GERPLA. La présence de LVA dans ces commissions d'ouverture semble pouvoir être une bonne chose, mais encore une fois, toutes les organisations de LVA devraient pouvoir y être représentées.

2. JERLVA / XXX ans.

Le Roucoux est en plein dans l'organisation des Journées ! Beaucoup de réunions d'organisations, notamment demain pour conclure sur les bulletins d'inscription à envoyer rapidement. **Inscriptions avant le 30 avril exigées !!**

Importance de réfléchir à la **facilitation des ateliers** du vendredi et samedi, répartis sur 3 pôles : psychothérapie institutionnelle, psychanalyse, enquête sur les tiers-lieux ruraux d'accueil. La facilitation du jeudi sera assurée par Charlotte, Simon et Julia.

Réflexion sur l'**organisation des espaces** : besoin de trouver un chapiteau, pour un prix raisonnable, pour assurer le côté festif de l'évènement.

Invitation officielle sera faite à l'ASE 12, via la directrice ou l'ancien directeur, pour présenter la politique LVA de l'Aveyron.

Réflexion pour les **frais pédagogiques** des vendredi et samedi ? **100€/jour/personne** peut sembler cher. Mais puisque les lieux ne payent que 2 inscriptions max, et pas le jeudi ni le dimanche, ça peut ne pas être si cher que ça, dès qu'on vient à plusieurs.

Réflexion sur **les Actes, bel objet mais qui coûte trop cher**. Cette question se repose systématiquement, il va donc falloir prendre le temps de la traiter sérieusement. Un temps dédié lors du CC Ouvert du Gerpla, le 29 mai, pour trouver une solution.

3. Échec nouvelle embauche.

Lisa se désengage auprès du Gerpla, suit à un **empêchement lié à des raisons personnelles**. Pas mal de temps et d'énergie « perdu·es » dans cette histoire, notamment pour la secrétaire. Il n'y a pas de démarche particulière à faire pour annuler cette embauche qui n'a pas eue lieu.

Les **recherches d'un·e nouveau·elle salarié·e se poursuivent donc**. Idéalement, cette personne devrait également travailler en LVA, connaître le milieu. Julia va diffuser l'annonce et la fiche de poste par mail et via le site internet. Une personne est éventuellement pressentie, à contacter.

4. Vacances pour Julia.

Demande de vacances validée pour Julia, du 7 au 13 mars 22.

5. Adhérents mécontents.

Le GERPLA a reçu certains retours d'adhérents mécontents pour diverses raisons. Le CC a conclu à **l'importance d'inciter les personnes mécontentes à s'impliquer d'avantage dans le fonctionnement du réseau** (participation aux CC, organisation de rencontres en régions...) afin de mieux le comprendre, dans sa volonté d'horizontalité et ses spécificités. Importance aussi d'organiser rapidement les visites de cooptations à venir.

6. Le petit bois et les maltraitements envers de nombreux LVA.

Un LVA, Le petit bois, aurait subi une fermeture administrative injustifiée. Cette information, relayée au sein du CC, est reliée à une **problématique plus large et concerne les maltraitements en générale subies par un trop grand nombre de LVA** (un autre LVA de Gironde vient de se voir retirer tous·tes ses accueilli·es, sans raison officielle valable).

Le GERPLA souhaite réagir à cette situation globale, notamment **en diffusant dans la presse une tribune**. La cible de cette tribune, proposée par Benoît, n'a pas provoqué le déclenchement d'une tribune **coécrite** par le GERPLA, FASTE et la FNLV. Benoît regrette que la provocation n'ait pas atteint son but au moins au sein du CC. Prenons le temps de la co-écrire cette tribune pour l'éditer en temps plus opportun qu'en période électorale. Arnaud du Roucous, Jean-Luc Minart, Paul de FASTE et Christian de la FNLV ont accepté de **contribuer à une nouvelle forme écrite** : Jean-Luc a rédigé une forme d'enclencheur d'écriture (cf annexe), Arnaud va contribuer à son tour mais n'a que peu de temps pour cela en ce moment. Benoît continue de récolter les éléments contributifs chemin faisant et que tout un chacun, Jean-Luc, Thierry et tous ceux qui le souhaitent, feront relecture. Le CC acte ce soir que cette tribune dans un journal, ou tout autre support national, est bien souhaitée.

Le texte devra mettre en exergue les dysfonctionnements dans le traitement réservé aux LVA par les instances qui les « administrent » et notamment mettre en lumière la difficulté d'harmoniser les procédures sur le plan national.

Annexe : enclencheur d'écriture par Jean-Luc Minard.

Dans leur généreuse massification, ces dernières décennies, les dispositifs de santé et de solidarité ont largement emprunté aux modèles industriels. Organisations pyramidales, normalisation et évaluation pléthorique, agences, financiarisation... L'Appel des Appels documente et dénonce depuis 15 ans, ces dérives structurelles qui conduisent à la maltraitance des « ressources humaines » que sont les « collaborateurs salariés » et les « usagers payeurs ». C'est la contre-productivité du système, annoncée de longue date par Ivan Illich. Et ce n'est un secret pour personne qui s'intéresse à l'actualité des scandales. Concernant la solidarité, se sont pourtant développées des solutions alternatives d'accompagnement et d'accueil, à petits effectifs, peu coûteuses, insérées dans leurs territoires : nous voulons parler ici des Lieux de Vie et d'Accueil (LVA), environs 450 en France et encadrés par la loi de rénovation du secteur médico-social de 2002.

Ces structures, dont la pertinence est largement reconnue, sont autorisées par les conseils départementaux, ce qui dessine une carte très inégale : certains départements ayant compris la singularité et l'utilité des LVA, les ont intégrés à leur politique, d'autres, souvent par ignorance, font des efforts pour empêcher l'installation de LVA et leur rendre la vie impossible. Fermetures intempestives, remplacement maltraitant des accueillis, harcèlement administratif et judiciaire...

Nous, GERPLA, apportons ici notre soutien aux équipes suivantes...

...

Nous dénonçons l'impéritie des autorités pour leur manque de clairvoyance concernant des formes artisanales d'accueil. (LVA, GEM, maisons relais, appartements thérapeutiques...)

Nous demandons audition aux responsables politiques pour engager un travail...